

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-Verbal

Le lundi 22 novembre 2021 à 19 h 30

Rencontre virtuelle via Teams

Nom	Rôle	Présent	Absent
Mme Mélanie Auger	Personnel de soutien	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Véronique Arel	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Julie Cantin-Blain	Parent	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Mélanie Claveau	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Chantal Côté	Directrice adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Mélanie Dumouchel	Enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Cloé Fournier-Tétreault	Enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Cesar Garcia	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Valérie Gingras	Enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Cynthia Huot	Enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Martine Lessard	Parent, Vice-présidente	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Sylvie Mador	Parent, Présidente	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Pauline Martin Paquet	Directrice	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mlle Imen Mezaourou	Élève de 3 ^e secondaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Christian Mihaylov	Élève de 3 ^e secondaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À déterminer	Professionnel(le)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

1. Mot de bienvenue

Mme Chhin Kong, parent substitut, se désiste de sa fonction. Elle est donc retirée de la liste de présence.

Ouverture de la séance à 19 h 34.

Madame Martin Paquet souhaite la bienvenue à tous.

Madame Mador constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous.

Madame Martine Lessard est désignée secrétaire d'assemblée pour cette rencontre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Véronique Arel.

CÉ-2021-2022/15

3. Période de questions du public

Pas de public.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 26 octobre 2021

L'adoption du procès-verbal est proposé par madame Cloé Fournier-Tétreault. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, avec les modifications proposées.

CÉ-2021-2022/16

5. Suivis au procès-verbal du 26 octobre 2021

5.1. Rencontres de parents

Ça s'est généralement bien passé, malgré un petit problème de communication. L'Info-parents mentionne que les rencontres auront lieu sur invitation seulement. L'école a constaté que les liens de rencontre n'étaient pas envoyés automatiquement aux parents à cause d'une erreur de configuration. Un courriel d'information supplémentaire a dû être renvoyé aux parents et les professeurs ont dû renvoyer les liens manuellement.

La formule virtuelle est appréciée pour pouvoir rejoindre tous les parents qui doivent l'être. Cela permet aussi de faciliter le respect du temps. Par contre, les parents ont hâte de rencontrer les enseignants en personne.

Au GADP, des rencontres en présentiel ont eu lieu.

5.2. Suivis sur les problèmes de courriel

Madame Pauline Martin Paquet a parlé à l'informatique. Même au niveau national, les gens se plaignent des limites de la nouvelle plateforme. À suivre.

6. Formation obligatoire des membres du CÉ

Le gouvernement a mis en place une formation obligatoire. Elle doit être suivie par les nouveaux parents sur le CÉ. Madame Pauline Martin Paquet a fait suivre le lien vers les capsules de formation aux membres du CÉ. Prévoir environ 3 heures pour consulter toutes les informations.

7. Suivi COVID

7.1. Dans l'école

Suite à l'assouplissement des mesures, depuis le 15 novembre, les élèves ont la possibilité de retirer le masque en classe. Les enseignants à moins 2 mètres ou qui font un travail à caractère imprévisible (arts, danse) doivent porter le masque.

Plusieurs élèves gardent le masque en classe malgré tout.

Le masque doit toujours être porté pour circuler dans l'école et à la cafétéria (sauf lorsque les élèves mangent).

Pour les activités parascolaires, les groupes peuvent être mélangés et les masques peuvent être retirés. Une prise de présences est réalisée lorsque les groupes sont mélangés.

7.2. Port du masque lors des activités scolaires

Même si on peut enlever le masque en classe, le masque est requis lors d'activités et du transport.

7.3. Transport scolaire

Concernant les places assignées dans les autobus, ce n'est pas du tout respecté.

Madame Chantal Côté a fait suivre des communications à cet effet au centre de service scolaire (madame Bertrand), mais aucun retour de leur part. Un suivi doit être fait à cet effet.

8. Approbation des activités éducatives complémentaires et sorties éducatives

Des activités sont à venir dans l'école pour Noël. Aucune autre sortie avec déplacement n'est prévue pour le moment, à l'exception des quilles pour le GAER.

8.1. Sortie aux quilles GAER

Madame Cloé Fournier-Tétreault présente le projet pour les classes GAER. Le salon de quilles a accepté que les élèves emmènent leur lunch. Les organisateurs sont en attente de Exo pour la confirmation que 22 personnes peuvent monter à bord de l'autobus de la ville, aux heures prévues.

Les frais de l'activité seront payés par l'école.

9. Approbation des activités de financement

9.1. Campagne de financement chocolat et résolution

Les élèves ont voté pour la vente de chocolat à 84% (contre Bonbon Remède). Les mallettes de chocolat sont arrivées aujourd'hui (22 novembre) et ont été remises aux élèves. Les élèves ont été interpellés par la possibilité de faire un don à un organisme (tel que proposé dans la campagne Bonbon Remède), tel que présenté par la campagne Bonbon Remède. Ce serait une possibilité, mais il faudrait établir le pourcentage et l'organisme.

Il arrive que des élèves veulent du chocolat mais que le parent n'a pas répondu au sondage. Tant que le parent confirme par écrit à la direction, le chocolat pourra être remis à l'élève. La campagne est en vigueur jusqu'au 6 décembre. Il sera possible d'en acheter d'autre pour le temps des fêtes.

Certains parents nouveaux à l'école se questionnent sur le but de la campagne de financement et la contribution requise. Madame Chantal Côté va revoir la documentation et ajuster au besoin pour éclaircir le tout.

Madame Mélanie Claveau fait remarquer que le terme sondage pouvait porter à confusion. Elle demande aussi comment un parent peut contribuer sans faire un chèque. Il est possible de se faire facturer un montant par l'école. Cette information sera aussi précisée plus clairement aux parents. Cela pourrait être intégré au formulaire de demande envoyé aux parents.

Les élèves du profil aimeraient savoir si une partie de leurs ventes pourraient être appliquée à leur fonds de voyage. **Suggestion** : Appliquer les profits au fond voyage (projet personnel) de l'élève, à compter de la 2^{ème} boîte. Approuvé à l'unanimité.

Il est proposé par madame Martine Lessard et appuyé par madame Cloé Fournier-Tétreault d'approuver la campagne de financement par vente de chocolat. Approuvé à l'unanimité.

Il est aussi approuvé qu'un certain pourcentage sera remis à un organisme. Le pourcentage et l'organisme seront aux choix des élèves.

10. Mot des élèves

Christian mentionne que des élèves de sa classe aimeraient participer à un projet communautaire, soit une levée de fonds pour Opération Enfant Soleil (enfants malades).

En lien avec la thématique de Noël et pour mettre de l'ambiance dans l'école, des activités seront proposées (décoration, menu de Noël). Un message sera fait demain (23 novembre) par le conseil d'élèves pour la collecte de denrées (guignolée pour le 3 décembre) et les décorations dans les classes.

11. Mot du personnel

Madame Valérie Gingras mentionne que l'Halloween s'est bien déroulée. Les enseignants étaient tous déguisés en jeu de carte. Il y a eu une super belle ambiance, les professeurs ont embarqués.

Il reste 3 semaines de 5 jours avant Noël! Ça va vite. Tout va bien.

12. Mot de la déléguée au comité de parents

Madame Sylvie Mador nous parle de la dernière rencontre qui a eu lieu la semaine passée.

Ils travaillent en atelier sur la *Politique sur la contribution parentale*. Les travaux vont s'échelonner sur les prochaines rencontres.

La nouvelle *Politique d'organisation scolaire* leur a été présentée.

Ils ont aussi fait des travaux sur leurs règles de régie interne.

Retour sur le calendrier scolaire au comité de parents :

3 propositions de changement ont été présentées et une seule a été acceptée :

- Déplacer un congé de novembre pour mettre un congé le 1^{er} novembre (lendemain de l'Halloween) : **refusé**. Il y a déjà 2 congés en novembre et ce congé aurait été un mardi.
- Déplacer la journée pédagogique du 9 janvier 2023 au vendredi 6 janvier 2023 pour devancer les congés afin de mettre un congé le 23 décembre : **accepté**. Sera proposée au Centre de service scolaire.
- Déplacer la semaine de relâche pour la première semaine complète de mars. **Refusé**, car les autres centres de services de la région sont aux mêmes dates que ce qui est proposé actuellement.

CÉ-2021-2022/17

13. Mot de la direction

Les plans d'intervention sont en train d'être finalisés.

La révision budgétaire est en cours.

L'acceptation des candidatures au profil est en cours.

14. Mot de la présidence

Madame Sylvie Mador n'a pas de message particulier.

15. Questions diverses

Aucune question.

16. Levée de l'assemblée 20 h 48

La prochaine rencontre est prévue le lundi 20 décembre 19 h 30.

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Sylvie Mador.

CÉ-2021-2022/18

Pauline Martin Paquet
Direction

Sylvie Mador
La présidence